

Cautérisation dans la Petite Vérole.—MM. Seres et Bretonneau se disputent la gloire de cette découverte, mais il paraissent s'en servir d'une manière différente. Le premier emploie une solution de *caustic lunaire*, 20 à 25 grains par once d'eau, et le second se sert de caustic solide. Il paraît de plus, par les observations de M. Gozo, que cette application ne peut réussir qu'au moment de l'apparition des pustules, et qu'après le quatrième jour, le caustic n'a plus d'effet sur elle. D'autres prétendent que ce remède est dangereux et qu'il peut causer une inflammation du cerveau.

Effets de l'Iode (vulgairement nommée *Iodine*).—M. Locher Balber vient de publier plusieurs cas de *dysmenorrhœa*, accompagnée de douleur à la tête, aux intestins, ou de maux de dents. Les malades après avoir pris une once de la teinture (la dose n'est pas mentionnée) se trouvèrent guéries et ne furent plus incommodées de douleurs par la suite, le remède a produit quelquefois l'émaciation.

Muriate d'or dans la syphilis.—Dr. Gustavus Benaben a guéri plusieurs cas de syphilis avec ce remède. Il prétend que ce remède est en usage depuis 1540 jusqu'au tems du Dr. Chrétien qui a donné la manière de l'employer et que voici : "On l'emploie en friction sous la langue, en commençant avec la quatorzième partie d'un grain et augmentant par degrés jusqu'à la huitième partie d'un grain, avec un peu de soude ; on s'en sert quelquefois à l'intérieur à petites doses, et produit des sueurs ou une décharge d'urine très abondantes. La quantité requise pour les symptômes secondaires est desix à huit grains en tout.

Archives Générales

L'Académie Royale de Médecine a entendu le 23 Novembre un rapport sur l'efficacité des ventouses employées dans le traitement des plaies empoisonnées. Une ventouse, appliquée sur la partie du corps mordue par une vipère, a arrêté sur le champ les effets de cette morsure. En terminant, le rapporteur a appelé l'attention des médecins sur les effets qu'on pourrait attendre de l'emploi des ventouses contre la morsure des serpents et des animaux enragés.

L'Ami de la Religion et du Roi.

Journal de Paris, 3 Déc. 1825.

(Nous devons l'extrait ci-dessus à la politesse d'un Monsieur très respectable du Clergé, que nous remercions de cette preuve de l'intérêt qu'il prend à notre Journal et à la cause de l'humanité.)

D